



Ref : HE03



Durée

Initiale : 2 jours (14h)

Recyclage : 1,5 jours (10,5h)



Prix HT

Initiale :

380 € par stagiaire

1350 € par groupe

Recyclage :

290 € par stagiaire

1200 € par groupe



Niveau

Initiation/Recyclage



Participants

Min 4 pers / groupe

Max 8 pers / groupe



Format

Présentiel ou Blended
(Théorie en distanciel et
pratique en présentiel)



Objectifs Pédagogiques spécifiques

- ✓ Réaliser des interventions BT élémentaires en toute sécurité (BS).
- ✓ Effectuer des manœuvres sur appareillage en toute sécurité (BE Manœuvre).
- ✓ Utiliser les outils et EPI adaptés aux interventions élémentaires.



Contenus spécifiques de la formation

- Définition et limites de l'intervention BT élémentaire (BS) : remplacement de fusibles, réarmement, remplacement d'un appareillage simple.
- Procédure d'intervention BS : vérification d'absence de tension (VAT), remise sous tension.
- Définition et limites de la manœuvre (BE Manœuvre) : ouverture/fermeture d'un organe de coupure, manœuvres sur tableau.
- Procédures de manœuvre selon les instructions du carnet de consignes.
- Mise en situation pratique sur armoire pédagogique.



Public ciblé

Personnel non-électricien ou électricien effectuant des interventions simples en Basse Tension (remplacement de fusibles, réarmement de disjoncteurs) ou des manœuvres simples sur appareillage.

Ex : agents de maintenance multisites, gardiens d'immeuble, informaticiens (baies de brassage), peintres ou plaquistes, etc.



Prérequis

EPI : Le stagiaire doit impérativement se munir de ses propres gants isolants, chaussures de sécurité et écran facial de protection (visière).

Pour le recyclage : être déjà habilité BS et/ou BE manœuvre (titre à présenter en début de formation).



Méthode pédagogique

Apports ciblés + échanges sur retours terrain, cas concrets, démonstrations EPI/EPC, exercices guidés et mises en situation sur support pédagogique ou sur site.



Évaluation des compétences

Évaluation finale comprenant un QCM et des mises en situation. Une grille d'évaluation accompagnée de l'avis du formateur est transmise à l'employeur à l'issue de la formation.



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation conforme à la norme NF C 18-510 et aux articles R.4544-9 à R.4544-11 du Code du travail, l'habilitation étant délivrée par l'employeur sur la base de l'avis du formateur et des résultats obtenus.



Accessible à toutes personnes en situation de handicap.

Notre référent : Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr



Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.

Attestation

Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis en vue de l'habilitation par l'employeur. (valable 3 ans)

La norme NF C 18-510 recommande fortement d'effectuer un recyclage de la formation tous les 3 ans pour prolonger la validité de l'habilitation.